



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche départementale - Ardèche (07)

Les ICPE du département

- 5 sites Seveso (4 Seveso seuil bas, 1 Seveso seuil haut)
- 17 installations relevant de la directive IED
- 28 carrières
- 105 km de canalisations de gaz naturel



Les chiffres clefs 2023 de l'inspection

Bilan des contrôles

- 101 inspections de sites industriels
- 27 contrôles inopinés de sites industriels
- 1 inspection d'appareils à pression
- 13 mises en demeure
- 2 astreintes
- 2 amendes

Bilan de l'instruction

- 1 décision sur des dossiers soumis à autorisation
- 1 décision sur des dossiers soumis à enregistrement

Focus : Accompagnement du projet «Relance» de EURECAT

En 2023, l'UD de la DREAL a travaillé en lien avec l'entreprise EURECAT pour définir les conditions d'autorisation de ses nouvelles activités.

La société EURECAT (seveso seuil haut) effectue, pour le secteur de l'industrie du raffinage du pétrole, la régénération de catalyseurs permettant de poursuivre leur utilisation et produit des oxydes métalliques à partir de catalyseurs en fin de vie. Le site effectue également la présulfuration et le préconditionnement de catalyseurs neufs ou régénérés.

Le projet, dit « Relance », vise la différenciation technologique sur son cœur de métier (la régénération) et la diversification (via la fabrication de poudres de catalyseurs). Dans ce cadre une demande d'autorisation d'exercer ces nouvelles activités a été déposée le 22/8/22 en particulier pour la mise en œuvre d'une nouvelle unité de broyage.

Après compléments apportés au dossier, et un travail important d'échange entre l'inspection des installations classées et la société pour prendre en compte l'ensemble des enjeux, l'enquête publique a été conduite du 11 au 25 septembre 2023. L'autorisation a été accordée le 30 janvier 2024.

Les principaux enjeux environnementaux ont concerné la maîtrise des émissions

atmosphériques, faisant l'objet d'équipements de filtration et d'une surveillance spécifique et l'absence d'effets d'accidents potentiels liés à ces nouvelles installations, à l'extérieur du site.

Ce projet, permet d'améliorer le cycle de vie du produit en favorisant la récupération des métaux et leur réutilisation soit directement sous forme de métaux, soit pour la fabrication de nouveaux catalyseurs, s'intégrant pleinement dans les objectifs de transition énergétique et d'économie circulaire.

Sur les enjeux de sécurité, l'UD a également été fortement mobilisée pour la mise à jour du plan particulier d'intervention des établissements Seveso situés à La Voulte sur Rhône. Ces plans préfectoraux ont pour objet de définir l'organisation des pouvoirs publics en cas d'accident sur le site, et reposent sur l'analyse des situations accidentelles susceptibles de survenir sur les sites industriels.



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directeur de la publication : Jean-Philippe Deneuvy

Pilotage, coordination : service PRICAE, mission communication

Crédits photo : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes,

Avril 2024

Ce document est téléchargeable sur : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes
69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr